

# Recherche appartements thérapeutiques...

Pour ne pas lutter seul contre le Sida, des associations accueillent les malades dans des structures d'hébergements. Problèmes : le manque de places, de financement et d'aides à la réinsertion des séropositifs.

Pour ne pas être seul face au sida. Pour rompre l'isolement. Des associations comme Arbor, accueillent les malades dans des maisons thérapeutiques et des appartements-relais. Pour coordonner les actions de toutes ces associations et pour accentuer leur efficacité, les représentants caracassonnais d'Arbor, organisent depuis trois ans, une rencontre nationale des structures de coordinations thérapeutiques. Personnels soignants, représentants de la direction générale de la santé, de la DDASS, et de trente-huit associations françaises se réunissent jusqu'à ce soir à Notre-Dame de l'abbaye.

Le financement et le manque de structures d'aide à la réinsertion des séropositifs sont au cœur des débats.

## Une fédération est née

Pour les représentants des trente-huit associations, présents pour cette rencontre nationale, la circulaire qui règlemente le fonctionnement des structures d'hébergements des malades du sida, n'est plus d'actualité. En

créant, hier soir, une fédération, ils espèrent la revoir, avec les services publics. « Cette circulaire fixe à 450 Francs, la somme destinée aux malades en maison thérapeutique. Le montant de cette somme est figé depuis des années ! Aujourd'hui, il nous faudrait pratiquement le double ! », explique Gilles Laffon, le directeur départemental d'Arbor. L'accueil et les soins des malades dans ces structures sont financés par le ministère de la santé et la CPAM. « Dans l'Aude, nous sommes également subventionnés par quelques organismes mais le département ne nous finance pas... Pourtant, 60 % des malades que nous accueillons dans notre maison thérapeutique sont natifs de l'Aude... », ajoute Gilles Laffon.

## Pas de relais d'insertion

Les malades hébergés en maisons thérapeutiques ou en appartements-relais vivent souvent dans des situations extrêmement précaires. Ils sont toxicomanes ou sans domicile fixe. Ils ont perdu tous repères. A la sortie de ces



Plusieurs ateliers ont été mis en place durant ces deux jours de concertations.

— Photo « La Dépêche »

structures d'accueil, ils ont besoin d'être aidés pour se réinsérer dans la vie active ou tout simplement dans la vie.

« La durée de séjour dans les maisons et les appartements est, en moyenne, de trois mois. Il manque des structures relais qui prendraient en charge la réinsertion des malades... A Carcassonne, par exemple, aucun malade

n'est parvenu à se réinsérer dans la vie professionnelle », reprend Gilles Laffon. Le manque de place dans ces structures d'hébergements était également à l'ordre du jour lors de cette rencontre nationale. « A Carcassonne, il faudrait que nous puissions accueillir une dizaine de personnes dans la maison thérapeutique. Pour l'instant, nous n'avons que

cinq places. Et nous avons des demandes auxquelles nous ne pouvons répondre ». En 99, 200 places supplémentaires devraient être créées en France, surtout en région parisienne et en région Paca...

**Pour vos dons : association Arbor, 61, rue des Genévriers, 11000 Carcassonne.**

**Virginie PRUVOST.**